

...*“Nous avons allongé puissamment le chemin. Ne menait nulle part. Nous avons multiplié les étincelles. Enfin où menait-il ? Aux brumes dissipées, au brouillard rappelé. Et la nature entière était frappée de pandémie...” René Char (“Hôte et possédant” in le “Nu Perdu”).*

Immigration : le compte à rebours

Zebeida CHERGUI

Que nous ont apporté dix années de production écrite sur l'immigration. Quel sont les moyens d'agir face à un marché en crise qui rejette d'autant les jeunes ? Pourquoi la communauté immigrée est-elle si permissive, si manipulable ?

Le caractère pervers de l'approche culturaliste

On est tenté de se demander aujourd'hui, après plusieurs années d'existence des immigrés de première génération en France, face à leurs enfants confrontés à des difficultés d'insertion, ce que l'importante production écrite sur cette immigration — en particulier à travers ses caractéristiques culturelles — a apporté en termes de meilleure connaissance de la communauté, d'un rapprochement avec la société d'accueil et de résolution de ses problèmes essentiels, en un mot à son intégration.

Cette démarche a consisté à répertorier les “différences” des immigrés, ou à transcrire le témoignage de leur “vécu” d'exclusion dans la société d'accueil. Par la mise en observation de cet “animal curieux” qu'est l'immigré, cette démarche a eu pour résultat de dédouaner la société d'accueil de toute remise en question. En le “sommant”, lui, de se prononcer sur le “mystère” de sa culture, qui le différencie de celle dans laquelle il baigne, et de s'expliquer sur le phénomène de l'exclusion puisqu'il s'y trouve confronté, c'est l'immigré qui est rendu implicitement responsable de ses propres maux.

Il nous apparaît que ce courant de pensée ne s'est pas affranchi du sens commun ordinaire, du problème qui perçoit les spécificités de l'immigré comme un danger menaçant la société d'accueil, une sorte de pollution dont il faut se débarrasser si l'on veut (dans son intérêt) qu'il y soit “toléré” : “Beaucoup pensent que les immigrés sont porteurs d'un poison violent : la différence culturelle. D'où une série de contresens : le premier consiste dans la manipulation de l'argument culturel” (1).

C'est à l'image de l'approche de la question féminine au Maghreb, où ne sont pas remis en cause la société et ses fondements archaïques, rétrogrades (2) mais où l'irruption de la femme sur la scène sociale est considérée comme génératrice de perturbations sur l'environnement et responsable de ces perturbations : “Si les femmes restaient à la maison..., si les immigrés restaient dans leur pays...”

Le culturel ne peut masquer la question de l'intégration par l'économique

Cette approche par la différence culturelle est déjà en soi porteuse de connotations raciales. Elle est d'autant plus mise en avant qu'elle sert à masquer le vrai débat, la question première de l'intégration — ECONOMIQUE — (le droit au travail est le premier des Droits de l'Homme), ou à la différer en entretenant un discours vague où de toute évidence (et le temps passé le prouve bien) on ne peut apporter de “solutions” à la résolution de la question culturelle.

Mais qu'est-ce qu'intégrer veut dire ? Le dire par le culturel n'induit-il pas en réalité de façon troublante la volonté de faire adopter par l'immigré la culture de l'autre en le dépouillant de sa culture d'origine ? N'induit-il pas au bout du compte une non-volonté d'intégrer par le rappel constant de “l'étrangéité” de l'immigré ?

Pourquoi l'intégration devrait-elle signifier inéluctablement l'adhésion à une culture par la mise à mort d'une autre ? Et au bout du compte que recouvre ce mot ? Un mode de pensée, une langue, une philosophie de la vie, des us et coutumes, un sentiment d'appartenance à cet ensemble de choses ? Et en quoi tout ceci serait-il si répréhensible, si gênant

pour se mouvoir dans une culture autre ? Pourquoi cette double culture serait-elle une faiblesse au lieu d'une force quand par ailleurs l'un des indices de distinction sociale, est l'acquisition d'autres cultures, signe à la fois de connaissance et d'ouverture d'esprit ?

Le malaise perdure et se traduit dans la réalité par une oscillation incessante entre l'option identitaire et ses écueils "ghettoistes" ou son contraire, l'intégration.

Reproduction sociale et exclusion différenciée

Nous sommes confrontés à la question de la pertinence des présupposés et au constat que, mal posés, ceux-ci induisent dans la pratique des méthodes, des choix, des outils, des modalités d'action à contresens pour tout ou partie de la réalité. Par exemple, rapporter les turbulences de l'adolescence, un contexte familial laminé par la précarité, l'absence de culture du travail, etc., à des paramètres culturels (la culture devient nature), lesquels une fois énoncés n'ont tout simplement rien dit. Si l'école républicaine qui a "formé" les enfants immigrés de la seconde génération "fait semblant" de gommer les différences sociales, tout en étant faite en réalité pour ceux dont le capital familial, à la fois matériel (3) et symbolique les a déjà préparés à s'y glisser comme dans un moule (4); si, comme le démontre P. BOURDIEU, il y a la culture des nantis et

celle des catégories sociales modestes et que l'école pour ces dernières constitue déjà une "acculturation" ; si les chances d'accéder à un niveau d'études supérieures sont acquises pour les uns parce que tout les y prépare dans leur environnement familial et qu'aux autres elles coûtent un effort de dépassement de la culture familiale d'origine par l'adoption de la culture scolaire, on imagine ce qu'elles supposent d'efforts redoublés pour l'enfant immigré, placé sous le double signe de l'appartenance sociale précaire et de l'appartenance ethnique.

Ce contexte va induire des représentations professionnelles, et des choix professionnels restreints dans cette population de jeunes, tournés principalement vers les métiers manuels et leurs sous-catégories. De là à conclure que les immigrés, dans une sorte de fatalité raciale, sont destinés aux emplois subalternes, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

La performance pour être "le meilleur des meilleurs", comme en acceptent le pari certains jeunes issus de l'immigration n'en "tire d'affaire" qu'une très petite minorité.

Ne convient-il pas de se demander pourquoi, lorsque la France avait besoin d'une main d'œuvre étrangère, on ne se posait pas la question de savoir "dans quelle culture" étaient les immigrés avant de leur donner un emploi ? Aujourd'hui, pour leurs enfants nés en France, de nationalité française, toute une littérature du "culturel" s'est mise en place pour tenter d'analyser à quel niveau se situe la

difficulté de leur intégration !

Or, les raisons profondes de l'embrasement des quartiers résultent du constat tiré par les jeunes que nationalité française ne se conjugue pas avec citoyenneté française, (au sens de droits égaux pour tous dans la Cité). Comment, avec les nouvelles lois d'août 1993 qui fragilisent définitivement ce semblant de légitimité, pourra se gérer un projet de vie communautaire et personnel pour la génération à venir ?

Les structures chargées de l'insertion des jeunes ont eu à signaler à diverses reprises, les pratiques d'exclusion. Mais comment surmonter aujourd'hui cet état de fait dans une ambiance juridique qui vise à durcir ces pratiques. Quels sont les moyens d'agir, face à un marché du travail en crise, avec une disparition accélérée des petits métiers qui permettraient aux moins qualifiés de s'insérer malgré tout, face à des entreprises qui opposent "a priori" un refus pour employer des jeunes étrangers, fussent-ils de nationalité française ? Enfin, dans une juridiction qui privilégie l'individualisme contre le collectif, y compris celle concernant les étrangers, comment armer les jeunes les plus en carence tant du point de vue de leur personnalité que de leurs acquis professionnels pour les lancer dans cette compétition ?

Le mythe d'être le meilleur

Parallèlement, il est grand temps de cerner les raisons pour lesquelles la communauté immigrée est si permissive, si facilement sujette à tous ces contresens, et en un mot si aisément manipulable.

N'est-ce pas parce qu'il n'existe pas de projet de vie et de société qui fasse barrage, qui intègre les apports extérieurs avec la culture d'origine et parce qu'aucun corps idéologique ne fait office de filtre.

Lorsque les jeunes en appellent à des repères, il s'agit à la fois de modèles et de valeurs. Les modèles sont "ceux qui ont réussi" et qui pour la plupart opposent le discours suivant : "moi, j'étais comme tout le monde, moi aussi j'ai souffert, et je m'en suis sorti tout seul, alors pourquoi pas les autres !"

L'émergence des "meilleurs" (il ne s'agit pas encore d'élite, terme qui a une résonance plus collective), est une



réussite individuelle le "chacun pour soi" qui accapare sur son parcours toutes les caractéristiques de l'idéologie dominante.

Quant aux valeurs intrinsèques de la communauté immigrée, qui deviennent de plus en plus des valeurs refuges, elles sont le produit d'une paysannerie démantelée et appauvrie par le système colonial puis par les politiques des Etats nationaux, paysannerie qui fait les frais d'une double exclusion, celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil, d'où sa fragilité économique et idéologique qui pérennise son état de marginalisation dans le pays d'accueil : un statut relégué dans les "ghettos de l'assistanat".

Les graves événements qui secouent aujourd'hui ces sociétés d'origine sont déformés par les médias français qui multiplient les amalgames — tout particulièrement sur le thème religieux avec leurs rapprochements réducteurs et leurs

raccourcis affligeants.

Ces évolutions, de part et d'autre des frontières et des communautés, vont vers une aggravation des conditions d'existence et achèvent de désespérer les jeunes issus de l'immigration. Seuls les relais associatifs seraient à même aujourd'hui d'assumer cette tâche de garde-fou, en luttant contre la sous-culture folklorisée, en crevant les abcès du silence sur les grandes questions qui secouent les tréfonds de la société d'origine, en relançant de nouvelles solidarités en lien avec les solidarités existantes dans la société française.

La situation nécessite également la mise en place de formules nouvelles vers cette catégorie de jeunes, à savoir travailler sur le "racisme", qui pour être réel n'en sert pas moins souvent de justificatifs à toutes les formes d'échecs et retarde d'autant l'épreuve de vérité et de

progrès sur soi-même. Adopter au maximum toutes les formules collectives mixte — publics confondus, jeunes français et jeunes issus de l'immigration — sur ce thème pour relativiser et dédramatiser les situations d'exclusion et forger de nouvelles fraternités. ■

(1) : "La France s'interroge sur la meilleure manière d'intégrer les étrangers", Norbert ROULAND, Le Monde Diplomatique, Octobre 1993.

(2) Pensée entretenue par les conservateurs, religieux ou non.

(3) Les études sont de plus en plus chères et de plus en plus lourdes à porter. Dans les ménages modestes, les enfants doivent rapidement, dès le secondaire, entrer sur le marché de l'emploi pour aider leur famille.

(4) "Les héritiers", Pierre BOURDIEU et J.C. PASSERON, Ed. de Minuit, 1972.

(*) Je remercie Jean-Luc Lamouille pour ses remarques critiques.

Le Fonds d'Aide aux jeunes

C'est une aide ponctuelle et finalisée, destinée à donner un coup de pouce aux jeunes en difficulté.

A l'origine, le financement était assuré par conventionnement entre les collectivités territoriales adhérant volontairement, et l'Etat. Tous les jeunes ne pouvaient donc pas en bénéficier.

C'est pourquoi les nouvelles dispositions prévoient une départementalisation du Fonds, à parité de financement égale entre le département et l'Etat, le rendant accessible à tous, quelle que soit la commune de résidence.

Cet élargissement du Fonds a donc entraîné une augmentation de la demande.

Pour le jeune en démarche d'insertion, qu'elle soit professionnelle ou sociale, la démarche à suivre est relativement simple : il s'adresse à un référent agréé (Mission Locale, PAIO, Service Social, foyer d'hébergement, éducateurs spécialisés, etc.) qui instruit un dossier. Le référent rassemble tous les éléments concernant la situation du jeune : ressources propres, ressources des parents, projet d'insertion, etc. Le dossier est ensuite présenté à une commission composée de représentants des financeurs et de la commune de résidence du jeune. La commission statue après avoir consulté le référent, et donne une réponse écrite.

Si la réponse est positive, un "bon de caisse" du montant accordé est édité, puis remis au jeune qui va le toucher en numé-

raire, dans toutes les trésoreries du département. Il est bien évident que le financement est lié à l'élaboration d'un projet d'insertion et à l'absence de tout autre dispositif d'aide sociale, de ressources suffisantes ou d'un réseau de solidarité.

On peut citer quelques exemples de financement :

- mutuelle, aide pour la santé.
- aide à la mobilité dans l'insertion (transport, hébergement, etc.).
- aide à la subsistance.
- aide à l'installation dans un appartement autonome.

Le système du paiement direct est à double tranchant. En effet, c'est une façon de responsabiliser le jeune. Mais pour certains, plus fragiles, il y a un risque de dérive et d'utilisation non contrôlée des fonds attribués. Ce processus peut se retourner contre le jeune, qui va se retrouver dans une situation similaire à celle du départ.

Un exemple concret : La jeune X. a reçu une aide de 1200 F pour une mutuelle complémentaire santé. Elle a été orientée vers un organisme proposant une prestation correspondant à ce montant. Au dernier moment, elle s'est adressée ailleurs et n'a pu financer que 2 mois de cotisation. Elle revient en disant que le temps est écoulé et qu'elle ne peut pas payer une prothèse dentaire. Retour à la case départ...

Christian LAPIERRE